



Marseille, le 12 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La formation dans le transport et la logistique : un accord pour répondre aux besoins de main d'œuvre

Dans la région Provence Alpes-Côte d'Azur, 117 400 personnes sont salariées du transport et de la logistique et plus de 10 000 offres d'emploi ont été confiées à Pôle emploi en 2022 dans ce secteur. Parallèlement, l'enquête Besoins en Main d'œuvre 2023 réalisée auprès des entreprises révèle plus de 10 400 projets de recrutement dans la région. Pour répondre à ces besoins et attirer de nouveaux profils, Pôle emploi Provence Alpes-Côte d'Azur et l'Opérateur de compétences des métiers de la mobilité (OPCO Mobilités) de la région ont signé un accord de coopération le 9 juin 2023, dans les locaux de l'AFTRAL.

Des actions conjointes pour attirer, former, recruter

La collaboration des deux partenaires vise à apporter des solutions aux besoins de recrutement des entreprises et à construire des parcours professionnels pour les demandeurs d'emploi. Son ambition :

- Favoriser l'attractivité des métiers auprès des demandeurs d'emploi, à travers un programme concerté de sensibilisation à la diversité du secteur, de découverte des métiers, et des formations ainsi que des événements de recrutement organisés au niveau local, territorial et régional.
- Faciliter le conseil en recrutement pour répondre aux besoins des entreprises.
- Anticiper des actions de formations pré-qualifiantes et professionnalisantes, préalables ou concomitantes à l'embauche, en concertation avec les financeurs de la formation professionnelle.

- Soutenir les recrutements et faciliter l'accompagnement des demandeurs d'emploi, notamment certains publics prioritaires vers les métiers du transport et de la logistique.

Un engagement en faveur de l'inclusion

Pôle emploi et OPCO Mobilités s'engagent dans une démarche inclusive pour améliorer l'accompagnement des dirigeants à « recruter autrement » notamment des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) ou en zone de revitalisation rurale (ZRR), des personnes en situation de handicap, des jeunes et des demandeurs d'emploi de longue durée.

Dans ce cadre, Pôle emploi et OPCO Mobilités se mobilisent pour mettre en œuvre des actions communes d'information sur les aides au recrutement et pour favoriser la mise en place de projets de recrutement spécifiques en coopération avec les équipes Cap emploi installées dans les agences Pôle emploi.

Parallèlement des parcours favorisant l'accès à l'emploi des publics jeunes, demandeurs d'emploi de longue durée et/ou des publics en reconversion seront mis en œuvre.

Cet accord s'appuie sur la synergie opérationnelle et sur l'expertise des acteurs du secteur et de l'emploi.

À propos d'OPCO Mobilités

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences en charge de la formation des métiers de la Mobilité – automobile, logistique, services et transports. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, OPCO Mobilités assure le financement du plan de développement des compétences et de l'alternance, l'appui aux branches pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers ; avec une ambition : contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers, des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.

Avec un budget de plus d'un milliard d'euros, OPCO Mobilités agit auprès de 139 000 entreprises (issues de 17 branches professionnelles), 1,6 million de salariés et 131 000 alternants. Reposant sur un fort maillage territorial en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion comme sur un effectif de plus de 500 salariés, OPCO Mobilités assure également un service de proximité auprès de toutes les entreprises et notamment auprès des TPE-PME.
<https://www.opcomobilites.fr>